

Mon Mag

d'informations municipales

Marcheprime, une ville au cœur de l'info

N°18

-

Mai 2023

Mi-mandat

2020-2023 3 ans d'actions et de projets pour Marcheprime



MARCHEPRIME
Une ville au cœur

Inauguration de l'abri-vélos sécurisé 2022

SOMMAIRE

▶ ÉDITO.....	2
▶ EN IMAGES.....	3
▶ RIGUEUR ET MAITRISE.....	4-5
▶ UNE COMMUNE.....	5-6
VIVANTE HARMONIEUSE ET DYNAMIQUE	
▶ PATRIMOINE ET ENVIRONNEMENT.....	8
▶ CITOYENNETÉ.....	9
FESTIVITÉ, ASSOCIATIONS, CULTURE	
▶ QUALITÉ DE VIE.....	10-11
ET GÉNÉRATIONS	
▶ TRIBUNE LIBRE.....	12

Mon Mag est le trimestriel de la Ville de Marcheprime
 • Directeur de publication : Manuel MARTINEZ
 • Responsable de publication : Maylis BATS
 • Rédaction et mise en page : Benjamin LABRO - Sandra Le GARREC • Conception graphique : www.aggelos.fr • Impression : Imprimerie BLF • Tirage : 2600 exemplaires • Dépôt légal : à parution
 • Reproduction même partielle interdite, sauf autorisation • Crédit photos : Photothèque Mairie Marcheprime / Istock • N° ISSN 2552-4135



Chères Marcheprimaises,
Chers Marcheprimais,

En mai 2020, vous avez élu mon équipe au premier tour avec 56,82 % des suffrages sur la base d'un programme ambitieux et volontaire pour la commune et ses habitants. Comme nous nous y étions engagés, nous avons mis en œuvre de multiples projets avec pour objectif de développer le dynamisme, la qualité et le cadre de vie de Marcheprime. Comme vous pourrez le lire dans les pages suivantes, de nombreuses actions, que j'ai eu le plaisir de coordonner avec ma première adjointe, Maylis Bats, ont déjà été réalisées. Aujourd'hui, en mai 2023, nous sommes exactement au milieu du mandat que vous nous avez confié. Nous nous sommes engagés à la fois à vous impliquer en amont des projets (réunions publiques, Comité Citoyen Marcheprimais, facebook live des réunions du Conseil Municipal...) mais aussi à rendre compte le plus régulièrement possible des actions menées. Ce bilan à mi-parcours est un des outils qui doit répondre à cet objectif, en décrivant de façon non exhaustive les actions qui ont été menées par la municipalité au nom des Marcheprimais.

Une gestion transparente, rigoureuse et maîtrisée

Un montant d'investissement qui reste soutenu, des dépenses de fonctionnement contenues malgré un contexte récent difficile (inflation et crise énergétique) et des taux d'imposition diminués avec volontarisme pour la 4^{ème} fois depuis 2020 : nos engagements sont tenus. Et pour ne pas faire peser sur les Marcheprimais le poids des dépenses, nous avons cherché des financements et nous avons fait des efforts visant à limiter les dépenses (énergie, fluide, extinction nocturne de l'éclairage public...) et développer les énergies renouvelables. Et de nombreux investissements d'aujourd'hui doivent entraîner une limitation des dépenses de demain dans un souci de bonne gestion.

Une commune vivante, harmonieuse et dynamique

Développement du commerce et des activités économiques locales, installation d'un marché dominical, de professionnels de santé, multiplication des animations festives, culturelles et associatives qui drainent un public nombreux. Depuis 3 ans, notre commune a renforcé indéniablement son dynamisme. Pour garantir l'harmonie de son développement et freiner l'urbanisme anarchique de ces dernières

années, l'équipe municipale a travaillé avec les leviers dont elle disposait : modification et révision allégée du PLU, mise en œuvre du règlement de voirie, du règlement de publicité, exigence en matière d'aménagement paysager sur les projets... Cette politique doit aboutir à une densification raisonnée du centre avec l'urbanisation et le développement de logements et de commerces dans le futur Cœur de Ville (projet qui est enfin débloqué !) et, au contraire, une limitation plus forte de la densité dans les lotissements.

En parallèle, une politique de préservation et d'aménagement des espaces verts, mais aussi de plantations, a été mise en œuvre par la municipalité. Aménagement paysager d'entrées de ville, massifs, plantations d'arbres ont déjà été réalisés et se poursuivront durant les prochaines années.

Une qualité de vie au quotidien pour tous

La qualité de vie est le résultat d'un cadre privilégié, d'un logement adapté et de la disponibilité de commerces de proximité. C'est aussi grâce à une offre importante de services publics proposés à toutes les générations, de la petite enfance (avec le développement des places d'accueil et des ateliers), aux seniors et aux plus fragiles dans un souci d'enrichissement mutuel et de n'exclure personne au sein de la société.

Une Citoyenneté active et une dynamique associative

Nous avons mis en œuvre de nombreuses actions visant à favoriser le développement de la citoyenneté (chez les plus jeunes mais pas que) mais aussi celui de la pratique associative et culturelle que je vous invite à découvrir dans les pages de ce magazine.

Enfin, nous aurons le plaisir d'échanger avec vous sur ce bilan et de répondre à vos questions, lors de **la réunion du mardi 30 mai à 19h à la Caravelle** à laquelle j'ai le plaisir de vous inviter et qui se conclura par un moment de convivialité.

Pour terminer, vous pouvez compter sur nous pour poursuivre le travail engagé avec sérieux et volontarisme tout en restant à votre écoute.

Maire de Marcheprime



2020-2023 : QUELQUES TEMPS FORTS EN IMAGES

Réfection du sol de la salle des sports



Sécurisation Rue Léo Lagrange



Concertation Coeur de ville



Rénovation cour maternelle et jeux



Fêtes de l'été



1 000^{ème} vaccin COVID 19 à Marcheprime



Nouveau Forum associatif



Transformation de la bibliothèque



UNE GESTION TRANSPARENTE, RIGoureuse ET MAÎTRISÉE

Les collectivités ont vu leurs ressources drastiquement diminuer ces dernières années avec paradoxalement toujours plus de missions déléguées par l'Etat. Par conséquent, en moyenne entre 2010 et 2020, les taux de fiscalité des communes ont bondi de 30 % en France et les élus de la mandature précédente ont suivi ce mouvement. Dans un contexte économique défavorable, la nouvelle municipalité a fait le choix au contraire de garantir une diminution continue des taux d'imposition depuis 2020 afin de préserver le pouvoir d'achat des habitants tout en développant les services et en investissant pour le cadre de vie et l'avenir de la commune.

Des dépenses de fonctionnement contenues malgré un contexte économique défavorable

Les charges générales sont stables à 26 %, restant très contenues en 2022 malgré l'inflation. Les charges de personnel sont passées de 49 à 54 % en raison du développement de plusieurs services et d'évolutions salariales nationales.

Des recettes de fonctionnement en augmentation

Mécaniquement, avec l'augmentation de la population les recettes liées à la fiscalité ont évolué favorablement passant de 55 à 64 % en 3 ans. Les produits et services (participation des habitants aux paiements des services payants comme la restauration scolaire, le périscolaire, les spectacles...) sont stables sur les deux dernières années à 9 %.

Globalement, le budget **équilibré des recettes et des dépenses de fonctionnement** a augmenté de 20 % pour atteindre près de **7,2 M€**.

Des investissements d'avenir

La commune a investi près de **10,6 M€** depuis 2020 avec pour près de 50 % d'achat de biens fonciers et immobiliers.

Les autres investissements ont été principalement dédiés au cadre de vie (bâtiments et voiries) et à l'environnement (éclairage public, véhicules électrique et réalisation de nouveaux modes de chauffage décarbonés et économiques).



Des recettes d'investissement en augmentation

Profitant de la faiblesse historique des taux, de nouveaux emprunts, garantis par les acquisitions foncières ont été été souscrits entre 2020 et 2022 à hauteur de 5,6 M€.

Des recherches de subventions sont désormais systématiquement engagées afin de partager l'effort de financement avec les collectivités ou organismes compétents. Les recettes d'investissement ont fortement progressé.

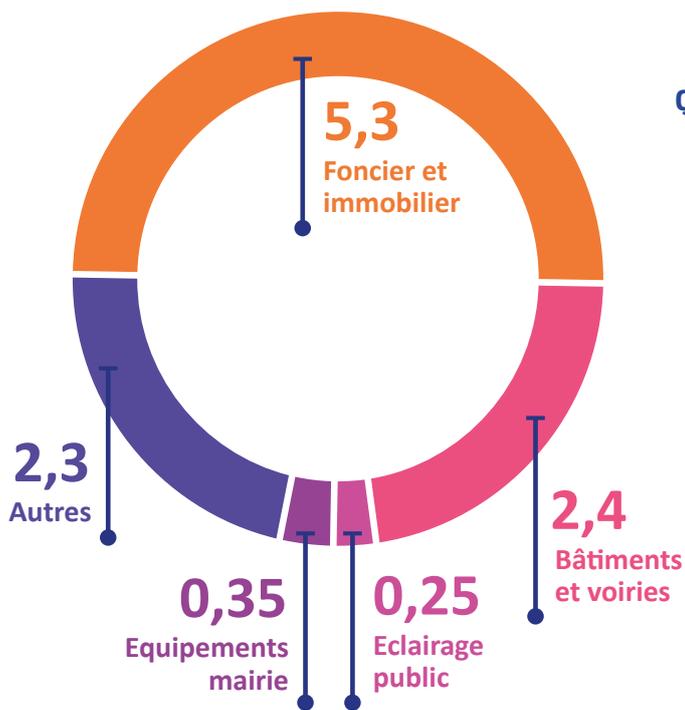


Christophe Lorient
Adjoint finances,
économie et travail,
réfèrent PLU

« La priorité de l'équipe municipale est de poursuivre les investissements nécessaires sans toutefois augmenter la contribution de la population. Nous recherchons au maximum des co-financements extérieurs tout en travaillant à une réduction des charges en interne malgré le contexte d'inflation. Grâce à cette politique, nous avons même pu opérer une diminution des impôts chaque année depuis 2020 tout en poursuivant un programme ambitieux d'investissements, notamment en lien avec le développement durable. »



INVESTISSEMENTS (EN M€)



→
QUELQUES EXEMPLES
D'INVESTISSEMENTS
RÉALISÉS
DEPUIS 2020



Pourquoi des achats de bâtis et de fonciers ?

La maîtrise du foncier permet de faciliter le développement des projets. et l'adaptation des services à la population. Une partie des acquisitions foncières permet, par des aménagements privés, de concrétiser ces services. Leurs ventes entraînent des recettes pour la commune et des rentrées fiscales supplémentaires à terme.

- 1 Maison Gonin, développement de services municipaux
- 2 Bâtiment Zone Réganeau, destinés aux associations
- 3 Véhicule 4X4 de Défense des Forêts Contre les Incendies
- 4 Bâtiment CIC, nouveaux locaux de la Police municipale et du service urbanisme
- 5 Terrain de la friche qui sera revendue pour permettre la relocalisation d'Intermarché et l'installation d'une maison de santé pluridisciplinaire

UN TRAVAIL ÉTROIT AVEC LA COBAN ET LES AUTRES COLLECTIVITÉS



... PERMETTANT LE DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS...

- Mise en place d'un **arrêt de covoiturage** du réseau pouce avec la CDC Val de L'eyre
- **Signalétique directionnelle mobilité douce**
- Installation de **signalétique dédiée aux vélos** (totem, mats directionnels, bornes...) en 2022-2023
- **Réseau de transports en commun** défini en 2023 pour un montant de 14M€ et mis en place en 2024 (2 pôles d'échanges : 1 dans le centre de Marcheprime et 1 à Croix d'Hins, 2 lignes structurantes et 9 lignes urbaines et, en tout, 4 lignes desservant Marcheprime)
- Pose de **20 arceaux vélos**
- Financement de la **piste cyclable entre Les Argentières et Biganos** voté en 2023. Elle sera construite en 2024-2025, permettant à la commune d'être reliée au bassin et à la Vélodyssée.

... MAIS AUSSI DES RÉSEAUX, DU TOURISME, ETC...

- Marcheprime candidat au **projet de piscine** intercommunale, avec une décision attendue en 2023
- Achèvement de l'équipement **Internet fibre Très Haut Débit** fin 2023
- Programme d'**animations touristiques nature** depuis 2021 s'étoffant chaque année
- Réalisation d'un **Point Info Tourisme** à l'Accueil de la Mairie en 2023



UNE COMMUNE VIVANTE, HARMONIEUSE ET DYNAMIQUE

Vivre dans une commune agréable à l'urbanisme et la densité maîtrisés, se déplacer aisément en toute sécurité et bénéficier de services de proximité performants, c'est l'enjeu majeur pour les Marcheprimais et l'objectif principal déployé par la Municipalité depuis 2020.

Débloquer enfin le projet du coeur de ville

Une friche industrielle en plein cœur de la ville. Cette situation qui semblait insoluble et qui durait depuis de trop nombreuses années devait cesser en permettant justement l'opportunité de développer un véritable cœur de ville accueillant et dynamique. La nouvelle équipe a fait le choix de retirer les différents recours au Tribunal, déposés durant la mandature précédente et de relancer les discussions et les négociations financières avec l'ensemble des parties prenantes. Grâce à une grande concertation menée avec les acteurs locaux, les habitants, le gérant de l'Intermarché, des études urbanistiques approfondies et un volontarisme politique affirmé, le projet de centralité est enfin sur de bons rails. Les travaux de dépollution et de déconstruction de la friche débuteront dès cette année. En 2024, y sera construite une maison de santé pluridisciplinaire. Puis, *Intermarché* y relocatera son magasin. À la place du supermarché actuel, la ville se dotera d'un véritable espace de vie pour tous avec une halle couverte et une place de village, qui sera le nouveau point de centralité, de rencontre et de convivialité de la commune. De nouveaux commerces de proximité pourront se développer.

Marcheprime a désormais son marché !

Dès 2020, la municipalité a mis en place un marché dominical que vous pouvez retrouver tous les dimanches matins, rue Jacques Blicck et qui, à terme, rejoindra la halle couverte du futur coeur de ville. À emporter ou à consommer sur place, les produits frais, de saison et majoritairement locaux vous sont proposés par des commerçants passionnés. Une fois par mois, le marché accueille des événements (Halloween, Noël,

Développement Durable, Carnaval, voitures de collection...) qui drainent un public important.

Renforcer l'attractivité économique et les emplois locaux

Un élu a été affecté à cette mission avec un lien permanent avec le tissu économique local. Des rencontres ont été organisées avec les professionnels des zones d'activités mais aussi certains commerçants afin d'identifier les besoins et d'engager du travail commun. L'Appli City mag a été mise en place en 2022 et permet aux acteurs économiques (mais aussi associatifs) de bénéficier d'un espace de communication et de services exclusifs et gratuits (agenda, annuaire des professionnels et des associations) améliorant la visibilité de leur activité.

La vente par la commune d'un terrain (classé dès 2016 au PLU à vocation artisanale ou industrielle) à la société Lisea, permettra l'implantation d'un centre de maintenance et de remisage ferroviaire situé entre le bourg et Croix d'Hins. Ce projet, qui va entrer dans une phase de concertation avec les riverains et qui devra garantir à la fois un haut niveau de performance environnementale et un niveau maximal de réduction de bruit, permettra la création de 150 à 200 emplois.

Développer une offre touristique de proximité

En lien avec l'Office de Tourisme Coeur du bassin, depuis 2021, une programmation destinée en priorité aux habitants permet de développer l'offre touristique liée à la découverte des espaces naturels, de la flore, de la faune et du patrimoine historique avec une exigence au niveau de la tarification pour assurer l'accessibilité pour tous. Un point d'information touristique sera mis en place prochainement à l'accueil de la mairie.



Anthony Fleury
Adjoint aménagement du
coeur de ville, tourisme
vert et patrimoine

« Notre ville est la plus jeune commune de Gironde. Elle s'est développée autour d'un axe routier et grâce à sa proximité avec la voie ferrée. Aujourd'hui, nous avons l'ambition de créer une vraie centralité avec une place de village, une halle couverte, des logements, des commerces et de supprimer enfin la friche industrielle (en dehors de la préservation de la cheminée à titre patrimonial) dans la ville. Les freins de ce projet ont été levés durant ces 3 années et les premiers travaux sur la friche vont pouvoir enfin débuter. »



Bassidi Bargach
Adjoint aménagement
du territoire et cadre
de vie

Faire baisser la vitesse des automobilistes, sécuriser et développer les déplacements doux

Un important programme de travaux et de sécurisation des voiries a été engagé entre 2020 et 2023 avec :

- l'aménagement de trottoirs côté pair avenue d'Aquitaine entre le giratoire du centre et celui de la pinède (fin 2020)
- l'aménagement côté impair, rue Daniel Digneaux jusqu'au chemin d'accès à la Possession
- l'aménagement de trottoirs côté droit en sortant de la commune rue du Val de L'Eyre, de la trémie à l'entrée de la Source avec la pose de barrières (2022)
- la mise en place de deux plateaux sur-élevés avenue de la République et rue du Val de Leyre (2021)
- la suite de la sécurisation des abords de l'école de Croix d'Hins (2020)
- la rénovation complète de la rue Léo Lagrange et de la rue du Parc (trottoirs, stationnements, circulations piétonnes et cyclistes sécurisées, enfouissement des réseaux, remplacement de l'éclairage public...) (2021)
- l'aménagement et la sécurisation du giratoire Réganeau (2021)
- la sécurisation de la rue de la gare, de l'avenue Testemaure et de la rue Jacques Blicck (stops, signalisations horizontales, balises, écluses, coussins berlinois... (2022)
- diverses mises en place de signalisations (panneaux de limitation à 50 km/h à Croix d'Hins, balises sur plusieurs giratoires...)
- la rénovation complète et la sécurisation de la rue Daniel Digneaux (trottoirs, piste cyclable, plateaux et liaison en mobilité douce vers le lotissement de la prairie) sera achevée dans les prochains jours.
- la sécurisation de nombreux espaces verts et des pistes cyclables avec des poteaux et lisses en bois
- la mise en place d'un programme annuel de réparation des voiries (suppression des nids de poule) et de balayage
- le goudronnage du parking du tennis et des allées du cimetière (2020)
- la création d'un abri vélos sécurisé (2021) et les premières mises en place de panneaux directionnels de circulations douces (2022-2023)



Améliorer la sécurité

Plusieurs mesures fortes visant à améliorer la sécurité des habitants ont été mises en œuvre : installation d'une réserve communale de sécurité civile dès 2020, nomination d'un élu référent Défense des Forêts Contre l'Incendie, achat d'un véhicule d'intervention, formations aux 1^{er} secours et de lutte contre les incendies, réactivation du Plan Communal de Sauvegarde... La Ville a également mis en place l'application *Voisins vigilants et solidaires* qui permet de mettre en relation les habitants d'un même quartier pour lutter ensemble contre le fléau des cambriolages, de manière simple et gratuite en lien avec la Police Municipale et la gendarmerie. La Police Municipale a été dotée d'un 2^{ème} véhicule.

5 DATES CLÉS

2020

Lancement
du marché
dominical

2021

Sécurisation
avenue de la
république et
rue du Val de
Leyre

2022

Aménagement des
trottoirs avenue
d'Aquitaine entre
les giratoires
centre et pinède

2023

Sécurisation de
l'axe gare-Blicck-
Testemaure

Sécurisation
de la rue
Daniel
Digneaux



ZOOM SUR LES 3 ANS DU PROJET COEUR DE VILLE

Pour faire évoluer un site à l'abandon depuis plusieurs années, il est obligatoire de lancer différentes analyses : étude écologique des 4 saisons, étude de structure, conservation du patrimoine, étude de sol et de dépollution... Mais ce n'est pas tout : il y a également eu les discussions avec les architectes de l'enseigne commerciale, les réunions avec le Département pour calibrer le rond point et encore dernièrement des échanges avec la Sous-Préfecture, la DREAL et l'ADEME pour les demandes de subventions. Cette année 2023 va marquer les premières transformations visibles avec la démolition (déconstruction et dépollution) de la friche pour permettre en suivant la délocalisation du nouvel *Intermarché*.



UN PATRIMOINE SAUVEGARDÉ ET UN ENVIRONNEMENT PRÉSERVÉ

Préserver l'environnement et protéger le cadre de vie

Par les évolutions du PLU (modification n°3 puis révision allégée n°1), la municipalité a œuvré pour limiter l'artificialisation des sols, conforter les zones d'habitat de moyenne et faible densité et garantir la protection et la valorisation des espaces naturels (Parc Pereire, Parc de l'Eglise, Parc de la Possession, Parc de la Caravelle, Lac de Croix d'Hins...).

Des jardins partagés ont été créés à proximité de la résidence de l'Olivine en collaboration avec le bailleur Aquitanis.

De nombreux projets paysagers faisant la part belle au végétal (avec une vision éco-responsable, des plantes vivaces qui ne demandent pas beaucoup d'entretien ni d'eau) ont été entrepris depuis 2021 : massifs devant le CCAS, devant la mairie, mise en place de modules végétalisés déplaçables (devant la maternelle), aménagements rue du Val de Leyre, Avenue d'Aquitaine à côté du stade, Parc de la Possession... Une soixantaine de tulpiers et des cerisiers fleurs ont été plantés sur plusieurs sites de la commune.

En 2022, les bancs ont été restaurés et des poubelles de tri en bois ont été implantées dans de nombreux points de la ville.

Sensibiliser à la nature et être exemplaire

Un programme d'animations de sensibilisation à la nature valorisant les richesses locales est bâti en collaboration avec l'Office de tourisme et ses partenaires depuis 2021. L'Office est également présent depuis 2023 sur le marché avec des animations nature.



David Récapet

Adjoint écologie,
économie d'énergie et
déplacements

« La lutte contre le réchauffement climatique, la protection de la biodiversité et de notre environnement sont des priorités de notre mandature. Nous nous attachons à protéger et aménager les parcs, replanter de la végétation dans de nombreux lieux. Nous avons mis en place l'extinction nocturne dès octobre 2022 et nous travaillons depuis le début de la mandature à remplacer progressivement l'éclairage et les chaudières des bâtiments publics afin de diminuer la consommation et les dépenses d'énergie et lutter contre le réchauffement climatique et la pollution. »

Le plan de gestion différenciée des espaces verts garantissant la préservation de la biodiversité a été adopté en 2023 en lien avec le SIBA.

Investir pour l'avenir, réduire les dépenses d'énergie et protéger la planète

Dès le début du mandat, la ville a lancé une importante étude de diagnostic énergétique de l'ensemble de ses bâtiments avec l'aide du Syndicat Départemental Energies et Environnement de la Gironde et d'un bureau d'étude. Elle conduit aujourd'hui à un programme d'investissements visant à remplacer les modes de chauffages obsolètes ou trop gourmands en énergie en mettant en place de nouveaux systèmes innovants et écologiques (géothermie notamment). En 2022, la municipalité a instauré l'extinction de l'éclairage nocturne en conformité avec les objectifs du Parc Naturel des Landes de Gascogne qui visent le label Réserve International de Ciel Etoilé. Elle rénove chaque année par tranche son éclairage public. Enfin des ombrières photovoltaïques ont été installées devant le gymnase du collège en 2023.

Sauvegarder et valoriser le patrimoine

Côté patrimoine, la ville a célébré en 2021 le centenaire de la TSF, mettant un place des panneaux patrimoniaux fixes, une signalétique et une exposition temporaire à la salle des fêtes. Des bâtiments historiques du Haras de Croix d'Hins (liés à l'histoire de la TSF) et la cheminée de l'ancienne usine Renault Marine sont désormais protégés. Des travaux de sauvegarde de la sacristie ont été menés.





UNE CITOYENNETÉ ACTIVE, UN DYNAMISME ASSOCIATIF, FESTIF ET CULTUREL

Donner les moyens d'exercer sa citoyenneté au quotidien

Depuis 2020, la Municipalité a proposé systématiquement une réunion publique de présentation en amont de chacun des projets d'aménagement. Grâce à la création du Comité Citoyen Marcheprimais, une trentaine de Marcheprimais volontaires ont pu travailler sur plusieurs thématiques et suivre de manière précise l'avancement des projets. Parce que la citoyenneté se construit pas à pas, dès l'enfance, la ville a mis en place de nombreuses actions de sensibilisation : visite de la Mairie et entretien avec le Maire et les élus, exposition sur les Présidents à la bibliothèque, cérémonie et remise du livret de la citoyenneté aux jeunes de 18 ans pour marquer leur majorité et l'accès au droit de vote...

En 2022, 14 jeunes ont participé à un séjour à Paris avec la visite du Sénat et des échanges avec plusieurs élus. Les moyens de communication se sont progressivement développés avec la mise en ligne de l'appli City-mag et la redynamisation en cours des informations sur l'ensemble des supports. Un travail est mené actuellement pour le remplacement des panneaux lumineux et le développement de nouveaux panneaux d'affichage.

Favoriser le développement du tissu associatif et les manifestations

La citoyenneté, le lien social, c'est également une vocation importante des associations. Pour accompagner ces acteurs centraux de la vie locale, un service vie associative a été créé et l'enveloppe des subventions répartie désormais selon des critères objectifs est passée de 40 000 € à 50 000 €. La ville a également investi dans les infrastructures avec la rénovation de la ventilation et du

sol de la salle des sports en 2021, la création du bike park à Croix d'Hins, l'installation de bureaux pour la Pétanque. En 2023, la ville a acquis des locaux dans la zone Réganeau qui permettront très prochainement l'installation dans de meilleures conditions de plusieurs associations de la ville. La réfection du local de la boxe est également prévue cette année ainsi que la couverture des tennis. La municipalité organise chaque année plusieurs temps de coordination et vise au rassemblement des énergies lors de temps forts annuels. Le programme des animations s'est enrichi avec des temps forts proposés à Pâques, Halloween, Noël, Fête de la bière, Fête de la musique... Les fêtes de l'été continuent à se développer avec une programmation variée.

Développer et diversifier l'offre culturelle

La municipalité souhaite maintenir une offre culturelle de qualité tout en multipliant des actions de proximité diversifiées et pour tous les publics. La bibliothèque associative a été ainsi municipalisée. Une responsable a été recrutée en 2022 et un programme d'animations a été déployé au sein de la bibliothèque qui a modernisé son mobilier et revu l'organisation de ses documents. La programmation de la Caravelle a été enrichie de formules conviviales (apéro concert...); des stages de théâtre sont désormais proposés aux ados durant certaines vacances. Le festival jeunesse «Le Bazar des Mômes» a été conforté; il se développe chaque année. Depuis 2022, Marcheprime participe au festival Cadences d'Arcachon. Enfin, la ville investit en 2023 dans sa salle de spectacle (chauffage à géothermie, restructuration du hall d'entrée, éclairages...).



Maylis Bats
1^{ère} adjointe citoyenneté active, culture, communication et ressources humaines

« Nous mettons en oeuvre les conditions pour une pratique associative, culturelle, sportive et de loisirs accessible à tous. Cela passe par des tarifs accessibles, des infrastructures adaptées, des acteurs associatifs et culturels dynamiques et la volonté d'aller à la rencontre des habitants. »



Joëlle Ruiz
Adjointe vie associative





UNE QUALITÉ DE VIE AU QUOTIDIEN POUR TOUTES LES GÉNÉRATIONS

De nombreuses familles ont été accueillies au fil du temps à Marcheprime. Il est essentiel de veiller au bien-être de tous. Pour cela, nous avons l'ambition de proposer aux Marcheprimais, quel que soit leur âge ou leur condition sociale un niveau important de services, adaptés à leurs besoins et anticiper l'avenir.

DES PLUS JEUNES...

▶ PETITE ENFANCE

Crèche «Les Tagazous»

Des aménagements intérieurs et extérieurs ont été effectués aux Tagazous dont l'installation d'un toboggan intérieur et extérieur pour la crèche. Les repas sont désormais concoctés avec des recettes dédiées à la Petite Enfance, spécifiques selon les tranches d'âges et des menus bio et de saison.

Relais Petite Enfance «Colibri»

Le jardin du Relais Petite Enfance a été agrandi et des jeux en bois ont été installés. De nombreux ateliers diversifiés (éveil musical, langage des signes, snozelen...) sont proposés aux assistantes maternelles ainsi que des soirées dédiées à la parentalité.

L'école maternelle

Une 8^{ème} classe a été ouverte en maternelle en 2020 avec la création d'un poste supplémentaire d'ATSEM. La cour de l'école maternelle a été entièrement réaménagée. Des investissements (sèche-linge, lave-linge, four...) et des entretiens réguliers ont été faits chaque année.

L'ALSH Maternel

Après la phase d'études et de consultations, les travaux vont entrer dans une phase opérationnelle dès cette année. Le bâtiment de 380 m² (contre 180 m² aujourd'hui), chauffé par géothermie, pourra accueillir une centaine d'enfants dans de très bonnes conditions.

Le développement de l'offre d'accueil

Dans un contexte général de tension pour les offres de garde des tout-petits, la ville a favorisé et accompagné l'installation de nouveaux acteurs privés : 2 micro-crèches ont ouvert en 2021 et 2022. Une ouverture de Maison d'Assistants Maternels est en cours. Au total ces 3 structures offriront 34 places d'accueil supplémentaires.



Valérie Gaillet
Adjointe éducation,
enfance, jeunesse

«L'intergénérationnel et la volonté d'inclusion ont une grande importance dans la politique que nous menons. Nous sommes convaincus que ce rassemblement d'énergies autour de projets communs garantit un lien social plus fort, plus durable et conduit à une meilleure compréhension et à une vraie solidarité entre les Marcheprimais.»



Valérie Brettes
Adjointe affaires sociales,
solidarité et équité

▶ ELÉMENTAIRES

Les écoles

Une nouvelle classe a ouvert en 2021. Les deux cours d'écoles ont été aménagés avec la plantation d'arbres, l'installation de bancs, de coins calmes... Des filets pare-ballons ont été installés. Comme en maternelle, des investissements et de l'entretien ont été réalisés en continu (vidéoprojecteur numérique interactif, malette wisc, armoire réfrigérée...). Un projet sur la sécurité a abouti à la pose d'Arthur et Zoé ainsi que du panneau avec les crayons incitant les automobilistes à ralentir.

Rendre accessible la restauration pour tous

Un nouveau prestataire de restauration permet à la ville de prendre désormais en charge les repas des enfants ayant un Projet d'Accueil Individualisé (allergie, contrainte de santé particulière...) permettant l'accès pour tous à la restauration scolaire. Avec le même objectif d'équité, la municipalité a mis en place en novembre 2021 la cantine à 1 €.

Adolescents

Les amplitudes horaires du JAM, la structure dédiée aux 10-17 ans, ont été élargies. Plusieurs séjours diversifiés ont été proposés chaque année (survie, visite du Sénat), dont certains en lien avec les élémentaires comme le séjour ski. En 2023, un séjour culturel à l'étranger

est programmé. Des animations notamment inter-générationnelles ont été proposées. Pour les jeunes marcheprimais, de nouvelles aides ont été instaurées : 19 participations au financement du permis de conduire ont été attribuées et une aide au financement du BAFA va être mise en place en 2023.

Planter des aires de jeux

Comme l'équipe municipale s'y était engagée, elle a commencé le déploiement d'aires de jeux qui faisaient cruellement défaut dans les lotissements de la commune : accès public du City stade à Croix d'Hins et aire de jeux rue Léo Lagrange et à la Possession. Ce déploiement se poursuivra chaque année. Des jeux inclusifs vont être installés très prochainement dans le parc de l'église.



...AUX SÉNIORS SANS OUBLIER LES PLUS FRAGILES

Parce que le transport est souvent un frein important, la ville a mis en place un **transport collectif** intra-communal à destination des personnes âgées, isolées, à mobilité réduite, en situation de handicap ou de précarité, les mardis et vendredis sur demande faite au CCAS.

Un **agent d'accueil** a été recruté au CCAS afin de recevoir le public et l'orienter..

La municipalité et le CCAS ont remis en service un **logement d'urgence** et deux autres logements T3 et T4 vont être créés prochainement. La banque alimentaire, gérée par le CCAS et des bénévoles, pourvoit chaque année aux besoins des familles marcheprimaires en situation de précarité. Des animations et des sorties leur sont proposées régulièrement. Un véhicule frigorifique pour sécuriser et faciliter la livraison des repas dans le cadre du portage à domicile a été acheté.

Parce que l'accès aux soins est un enjeu majeur, la ville a mis en place en 2021 une **mutuelle communale** adaptée aux besoins et aux budgets de chacun. Une permanence mensuelle permet d'informer sur le dispositif. Le CCAS a activement participé à l'organisation d'un centre de vaccination éphémère Covid avec les personnels de santé de la commune du département et l'Agence Régionale de Santé.

Des animations et sorties seniors accessibles au plus grand nombre sont régulièrement organisées. La **fête "handi'valides" annuelle** a été organisée en 2022 ; ce sera cette année le 3 juin. Le traditionnel repas des aînés accueille chaque année environ 200 personnes. Depuis 2021, la ville accueille le **Centre d'Education Conductive** qui accueille des enfants en situation de handicap moteur dès l'âge de 2 ans ainsi que leurs parents et favorise leur autonomie.

5 PROJETS CLÉS

2020

Restauration
adaptée
crèche

2021

Création
mutuelle
communale

2022

Cantine à 1 €
Aménagement
cour maternelle

2023

Aire de
jeux et de
détente à la
Possession

EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Chères Marcheprimaises, Chers Marcheprimais,

Une crise sanitaire, une crise économique, une crise énergétique... Il a fallu faire face avec fermeté mais aussi souplesse pour s'adapter à un environnement inconnu et changeant. Notre action d'élus impliqués et déterminés s'est révélée indispensable pour améliorer le quotidien de tous et en particulier des plus fragiles.

Nous nous y étions engagés dans notre programme électoral : nous avons œuvré pour un développement raisonné, une préservation de notre cadre de vie et un développement du lien social.

Le résultat est là. Le cap a été tenu : nombre d'engagements ont été respectés et nombre d'innovations ou d'adaptations ont été réalisées.

Nous saluons aussi la qualité du travail accompli à nos côtés par les agents municipaux. Rien ne serait possible sans leur professionnalisme et leur expertise. Nous adressons nos remerciements aux bénévoles qui participent tout au long de l'année au bon fonctionnement de la commune dans les associations, le Comité Citoyen Marcheprimais et à ceux qui œuvrent plus étroitement aux côtés des services municipaux comme à la banque alimentaire, la bibliothèque, la Caravelle ou sur le marché.

Merci à vous pour votre participation à la vie communale.

Vous pouvez compter sur nous.

EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Priorité du mandat : la révision du PLU ?

Un empressement tel qu'il aura fallu 2 ans pour une révision coûteuse, sans concertation autre que les obligations légales, des sous commissions de commissions, des zones modifiées menant à des visites record d'administrés et un avis défavorable du commissaire enquêteur. Verdict : une révision passée en force pour garder uniquement la zone dite de la friche modifiée et annuler les autres zones proposées.

L'objectif : le déplacement d'Intermarché lié au cœur de ville ... alors pourquoi vouloir tout faire. Cet objectif nous semble déterminant et impactant sur le reste de la commune pour faire un diagnostic de vie, des usages, de l'environnement à ce moment-là pour déterminer les enjeux sur le reste des zones tant au niveau des activités commerciales, des besoins en équipement, des déplacements.

Il est temps de se concentrer sur cet objectif qui coûte déjà aux Marcheprimais plus qu'il ne le doit. Nous serons tous d'accord pour marquer notre volonté d'aménager cette zone mais pas à n'importe quel prix et au détriment des projets collectifs d'envergure (quid de la jeunesse ? quid des voiries dans les quartiers vieillissants ? ...).



RÉUNION PUBLIQUE MI-MANDAT

**Le Maire, Manuel Martinez
et**

l'équipe municipale

**ont le plaisir de vous inviter à la présentation du bilan de mi-mandat
mardi 30 mai, à 19h à La Caravelle**

*La présentation sera suivie d'un temps de questions/réponses
avec le public et d'un moment convivial.*

